

Course de Caisse à Savon

Les Diablerets – 7 septembre 2025

Règlement

1. Objectif de la course :

La course de caisses à savon est une compétition amicale mettant en avant la créativité, l'ingéniosité et l'esprit sportif des participants. L'objectif est de construire une caisse à savon pour participer à une course de descente en toute sécurité et fair-play.

2. Conditions de participation :

- La course est ouverte à tous, individuellement ou en équipe (max 2 p.).
- Les participants doivent être nés en 2019 et avant.
- Chaque participant doit s'inscrire avant le 02.09.25.
- Chaque équipe/participant est responsable de la conception, de la construction et de la sécurité de leur caisse à savon.
- Les équipes sont constituées de 2 pilotes maximum par caisse.
- **La finance d'inscription s'élève à CHF 30.- pour une inscription solo et à CHF 50.- pour une inscription duo.**

- Elle sera perçue à l'avance à l'Office du Tourisme (cash, ou twint) ou sur place, le jour J, au bureau des courses (cash ou twint).

3. Catégories :

- Enfants : année de naissance 2015 à 2019
- Ados : année de naissance 2010 à 2014
- Adultes : année de naissance dès 2009

- Solo / Duo

L'organisation se réserve le droit de rassembler les catégories Enfants & Ados en cas d'un taux de participation réduit.

4. Horaires :

- o Dès 8h45 prise des dossards



au bureau de course, à côté du bâtiment communal.

- Les participants doivent avant 9h30 arriver sur le parking, vers l'ancien télécabine d'Isenau.
- 9h30 contrôle technique sur le parking.
- 1er manche vers 10h45
- 2ème manche vers 14h15

5. Sécurité

- Équipement du pilote :

- Munissez-vous d'un casque, d'une bonne paire de gants et d'habits de protection : long pantalon, pull longues manches et chaussures fermées obligatoires.
- Le port du casque est obligatoire autant lors de la descente que lors de la remontée.

Tout pilote, quel que soit son âge, sous l'emprise de l'alcool, sera interdit de course.

- Équipement des caisses :

- Veillez à tester vos engins et vérifiez le bon fonctionnement des freins.
- Sécurité oblige, le lestage est à bannir.
- Le bolide possède un minimum de trois roues pleines ou gonflées, et votre véhicule doit pouvoir être porté par deux personnes.
- Les freins sont obligatoires. Tous les concepts de freins sont autorisés. Le test de frein consiste à avoir le véhicule à l'arrêt avec le pilote au volant et que lorsque ce dernier appuie sur les freins, le véhicule reste immobile lorsqu'il subit la poussée d'un adulte.
- **Attention : L'efficacité du freinage est diminuée par temps humide, en particulier avec les pneus gonflés !** Il est recommandé d'en être bien conscient lors d'une course sur route mouillée !
- Les caisses à savon ne doivent pas comporter de parties saillantes ou pointues pouvant causer des blessures.
- Un parking est réservé pour les participants, où se fera aussi le contrôle technique par nos commissaires.

La commission technique se réserve le droit d'interdire le départ à toute caisse jugée inappropriée à la course ou si la sécurité du pilote et des spectateurs est mise en doute.

- **Remontées :**

- Les zig-zags à la montée sont interdits. Tout pilote ne respectant pas ce point peut être interdit de descente.
- Prévoyez deux crochets d'attelage solides, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Ayez aussi une corde de 2 mètres avec un mousqueton. Bien contrôler la solidité de votre corde. Le pilote doit se familiariser avec le principe de remorquage (corde tendue). Il est recommandé de faire quelques essais le jour avant la course.

- **Assurance :**

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents.
- L'assurance accident est personnelle à chaque participant et est obligatoire.

6. Dossard :

- Le dossard est à retirer le dimanche matin, au bureau des courses, vers le bâtiment communal, lors de votre arrivée, et signer l'acceptation de ce règlement.
- Le dossard devra être placé à l'avant de la caisse, de manière visible et bien fixé.

7. Déroulement de la course :

- La course se déroulera dans la rue des Ormonts, sur 450m de descente.
- Les caisses à savon seront lancées individuellement avec un intervalle de temps entre chaque départ.
- Le temps de chaque participant sera enregistré pour déterminer les gagnants.
- La course se déroulera en deux manches.
- Les temps des deux manches seront additionnés pour réaliser les classements.
- Les participants doivent suivre les consignes des organisateurs et respecter les règles de conduite.

8. Prix :

- Des prix seront décernés dans les différentes catégories et un classement aura lieu à l'issue de la remise des prix.
- Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- Un prix du public sera décerné par vote du public.
- Les prix peuvent être symboliques, tels que des médailles ou des certificats.

9. Esprit sportif :

- Les participants doivent respecter les autres concurrents et faire preuve de fair-play.

- Toute tricherie ou comportement antisportif entraînera la disqualification.

10. Médias :

- Le coureur autorise la diffusion des images enregistrées lors du jour de la course pouvant le représenter sur tout support de promotion de l'Office du Tourisme des Diablerets (site web, Facebook, Instagram...).

- Les images peuvent être fournies aux médias à titre d'illustration d'articles en lien avec les courses de caisses à savon.

11. Responsabilité :

- Les participants et les équipes sont responsables de tout dommage ou préjudice causé par leur Caisse à Savon.

- Les organisateurs ne seront pas tenus responsables des accidents ou des blessures résultant de la participation à l'événement.

En participant à la course de caisses à savon, chaque concurrent accepte de se conformer à ce règlement et de respecter l'esprit de la compétition. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement si nécessaire pour garantir la sécurité et le bon déroulement de l'événement.

Contact & informations complémentaires : Si vous avez une question ou besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par E-mail à caissesasavon@diablerets.ch ou par téléphone au +41 (0)24.492.00.10, l'équipe de l'Office du Tourisme se fera un plaisir de vous répondre.